

Bilan 2019 du protocole *Florilèges-prairies urbaines*

Rédaction :

Amandine Gallois

Muséum national
d'Histoire naturelle

Relecture :

Emir Kort

Agence régionale de la
Biodiversité en Île-de-France

**Anne Dozières
et Grégoire Lois**

Muséum national
d'Histoire naturelle

Audrey Muratet

Université de Strasbourg





photo : Audrey Muratet

Florilèges-prairies urbaines est un programme de sciences participatives conçu par le département de la Seine-Saint-Denis, l'Agence régionale de la biodiversité en Île-de-France (ARB îdF), le Conservatoire botanique national du Bassin parisien (CBNBP), Plante & Cité et l'équipe Vigie-Nature du Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN). Il propose aux gestionnaires d'espaces verts d'évaluer et de suivre la diversité floristique de leurs prairies et ce, en relation avec leurs pratiques de gestion.

Amandine Gallois vient de rejoindre l'équipe Vigie-Nature pour se plonger dans les données *Florilèges-prairies urbaines*. Ou plutôt se replonger, elle qui, l'année dernière, a réalisé un stage de 6 mois au sein de l'Agence régionale de la biodiversité en Île-de-France sous la direction d'Audrey Muratet. Sa problématique : comment adapter la gestion des prairies urbaines en faveur de la flore ? Elle vous livre ses résultats tous frais dans ce bilan. Son master d'écologie en poche, cette passionnée de botanique s'attaque à présent à un sujet qu'elle connaît moins, mais qui la stimule tout autant : les papillons des prairies du protocole Propage. Un travail qui fera l'objet d'un bilan prochainement. Bienvenue Amandine !

1. La participation

Depuis 2014, **368 prairies ont été suivies au moins une fois** (fig. 1a). Au total, neuf régions ont participé au programme. Comme l'année précédente, nous pouvons remarquer une diminution de la participation en 2019 avec seulement **160 prairies** qui ont fait l'objet d'un suivi *Florilèges-prairies urbaines* contre 167 en 2018 et 175, son maximum de participation, en 2017 (fig. 1b).

Fig. 1a
Répartition des prairies suivies depuis 2014

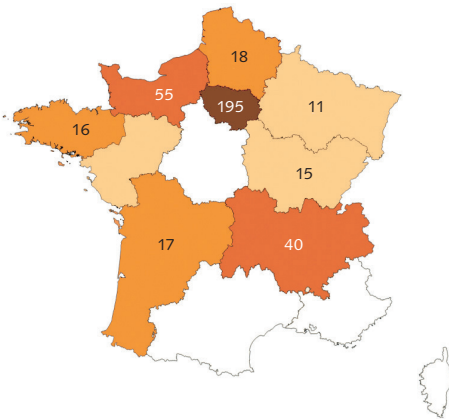
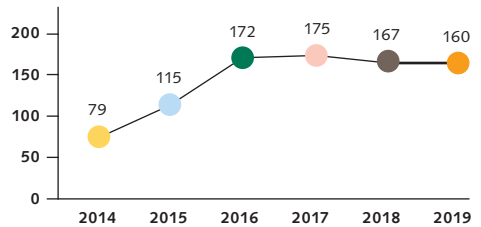


Fig. 1b
Nombre de sites suivis chaque année



Nos données nous montrent que 36% des sites ne sont inventoriés qu'une seule année (fig. 2). Nous nous permettons d'attirer votre attention à ce propos : il est essentiel de mettre en place un suivi de la flore des prairies sur plusieurs années pour pouvoir obtenir des résultats exploitables pour vous localement. En effet, un simple inventaire floristique n'informe que sur la présence ou l'absence d'une espèce dans la prairie à un instant bien défini tandis que le suivi va permettre de connaître, d'évaluer et d'appréhender la dynamique des espèces dans le temps et de voir si votre prairie a plutôt tendance à s'enrichir en espèces prairiales, entomophiles ou au contraire s'appauvrir. Préférez donc le suivi d'une prairie sur plusieurs années que la réalisation ponctuelle du protocole sur plusieurs prairies.

Cette tendance à inventorier un site qu'une seule année n'est pas propre à Florilèges. En effet, 32% des transects du programme *Propage* sont inventoriés qu'une seule année. Toutefois, contrairement au programme *Florilèges-prairies urbaines*, le programme *Propage* (fig. 2b) possède un plus grand pourcentage de transects suivis pendant six années soit 10% contre seulement 3% pour *Florilèges-prairies urbaines* (fig. 2a). *Vigie-Flore* est, quant à lui, le programme qui possède la meilleure fidélisation avec 50% des relevés suivis depuis six années (fig. 2c).

Fig. 2a
Pourcentage de sites suivis en fonction
du nombre d'années de suivis (fidélisation
au programme) : *Florilèges-prairies urbaines*

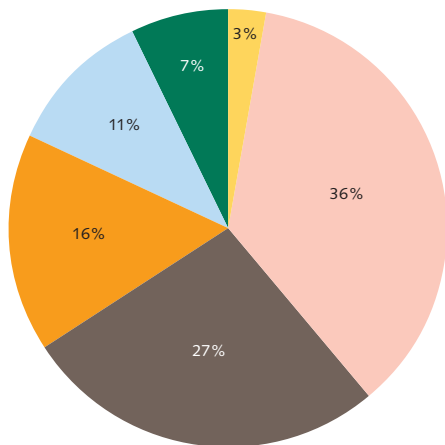
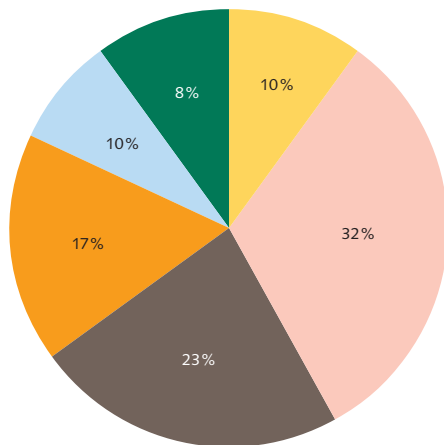
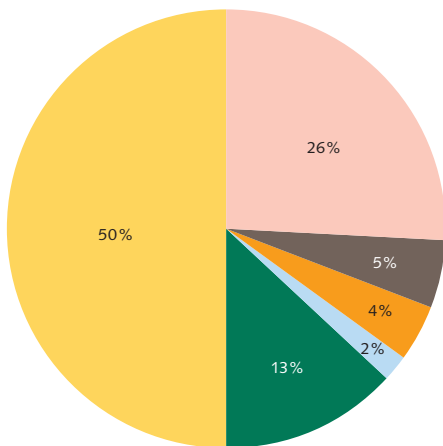


Fig. 2b
Pourcentage de sites suivis en fonction
du nombre d'années de suivis (fidélisation
au programme) : *Propage*



- 1 an
- 2 ans
- 3 ans
- 4 ans
- 5 ans
- 6 ans

Fig. 2c
Pourcentage de sites suivis en fonction
du nombre d'années de suivis (fidélisation
au programme) : *Vigie-Flore*



2. Les observations

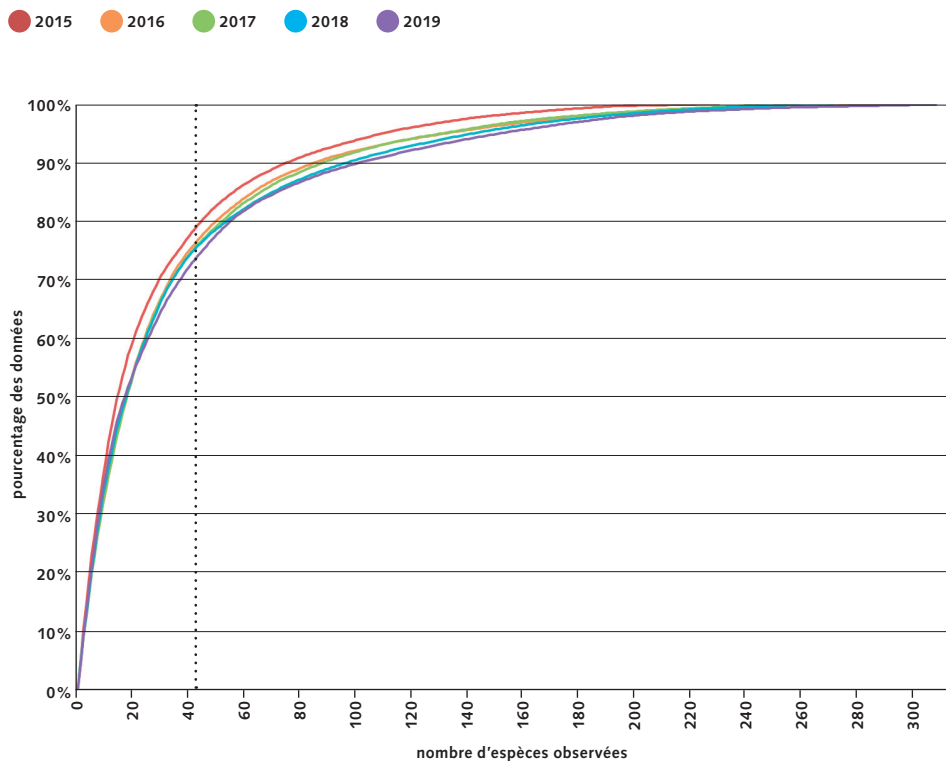
Depuis six ans, les gestionnaires ont recensé au total (toutes régions confondues) **581 espèces différentes au sein des quadrats** qu'ils ont suivis et plus largement **648 espèces différentes dans leurs prairies** en y ajoutant les espèces contactées en dehors de ces quadrats.

Chaque année, le nombre total d'espèces observées augmente. Cet accroissement, outre l'augmentation de la participation jusqu'en 2017, est le reflet des compétences en botanique et d'expérience de plus en plus pointues de la part des gestionnaires. Toutefois, au cours des années, nous constatons (fig. 3) qu'en moyenne une quarantaine d'espèces, précisément quarante-et-un, totalisent à elles seules entre 75% et 80% des données relevées (cf. ligne en pointillées sur la fig. 3).

Elles sont incluses dans le guide la *Clé des Prairies* qui reprend les espèces à rechercher dans le cadre du protocole *Florilèges-prairies urbaines* exceptées sept espèces. Celles-ci sont révélatrices de zones plutôt ombragées (Lierre terrestre) ou plutôt enrichies (Benoîte commune, Chiendent commun, Orge des rats, Gaillet gratteron). Deux espèces, le Brome mou et le Plantain commun, sont toutes deux des espèces prairiales. Les espèces rares, un peu plus de 200, concernent moins de 10% des données.

Cette année encore les espèces les plus observées sont le Plantain lancéolé (*Plantago lanceolata*), l'Ivraie vivace (*Lolium perenne*), le Trèfle rampant (*Trifolium repens*), le Dactyle aggloméré (*Dactylis glomerata*) et le Fromental élevé (*Arrhenatherum elatius*).

Fig. 3
Pourcentage cumulé des données
en fonction du nombre d'espèces observées



Liste des espèces les plus observées (commune pour les cinq ans).

● Les pastilles orange indiquent des espèces mentionnées dans le guide *Clé des Prairies* :

Achillée millefeuille ●
Agrostide commune ●
Agrostis stolonifère ●
Berce commune ●
Brome stérile ●
Brunelle commune ●
Carotte sauvage ●
Cirse commun ●
Cirse des champs ●
Dactyle aggloméré ●
Fétuque faux-roseau ●
Fétuque rouge ●
Fléole des prés ●
Fromental élevé ●
Géranium disséqué ●
Houlque laineuse ●
Ivraie vivace ●
Lierre terrestre
Liseron des champs ●
Lotier corniculé ●
Luzerne lupuline ●
Pâquerette ●
Porcelle enracinée ●
Pâturin des prés ●
Picride fausse épervière ●
Pissenlit ●
Plantain lancéolé ●
Potentilla rampante ●
Renoncule rampante ●
Séneçon de Jacob ●
Trèfle des prés ●
Trèfle rampant ●

Complément de la liste des espèces les plus observées.

● Les pastilles orange indiquent des espèces mentionnées dans le guide *Clé des Prairies* :

Benoîte commune (2019)
Brome mou (2015, 2019)
Centaurée jacée (2015, 2017, 2018) ●
Céraiste commune (2016-2018) ●
Chiendent commun (2015, 2017, 2019)
Compagnon blanc (2018) ●
Flouve odorante (2018) ●
Gaillet gratteron (2016, 2019)
Gesse des prés (2019) ●
Grand Plantain (2015) ●
Luzerne cultivée (2015, 2017) ●
Marguerite (2015) ●
Orge de rats (2019)
Ortie dioïque (2016-2019) ●
Oseille des prés (2015-2018) ●
Patience à feuilles obtuses (2015-2018) ●
Pâturin commun (2016)
Renoncule âcre (2016) ●
Verse des moissons (2016-2019) ●



photo : Myr Muratet

Plantain lancéolé



photo : Myr Muratet

Ivraie vivace



photo : Myr Muratet

Trèfle rampant



photo : Myr Muratet

Fromental élevé

Le Fromental élevé (*Arrhenatherum elatius*) est une plante vivace de la famille des poacées très commune en France (fig. 4). Elle se développe dans des milieux prairiaux à basse altitude et principalement dans des prairies fauchées. Son inflorescence est assez haute et possède des épillets parfois tachés de violet. C'est typiquement l'espèce utilisée par les enfants pour jouer à « Poule ou coq ? ».



Fromental élevé

photo : Audrey Muratiet

Comme l'espèce tolère de hautes concentrations en métaux lourds, elle peut être utilisée en phytoremédiation, c'est-à-dire dans le cadre du processus visant à dépolluer les sols ou les eaux « usées » par l'usage de plantes.

De plus, cette graminée présente une bonne valeur fourragère pour le bétail et fait partie des plantes-hôtes d'un certain nombre de papillons dont le **Tristan** (*Aphantopus hyperantus*). Ce papillon de jour, de la famille des nymphalidées, fait partie de la liste des papillons suivis dans le protocole Propage, programme destiné aux gestionnaires. Cette espèce vole en une seule génération chaque année entre juin et juillet. Le Tristan est l'un des seuls papillons à voler même en temps de pluie. Après l'accouplement, la femelle projette ses œufs (entre 80 et 200) directement sur des poacées comme le Fromental élevé. Ses chenilles vont alors se nourrir des feuilles pour se développer. La jeune chenille hiverne ensuite puis se nymphose au niveau du sol pour donner un nouvel adulte qui pourra à son tour se reproduire l'été suivant.



photo : Mick Talbot

Chenille du Tristan



photo : Tauno Erik

Tristan, ailes refermées



photo : Janet Graham

Tristan vu du dessus

3. Évolution du pourcentage d'espèces typiques des gazons, friches et prairies

Il est important pour les gestionnaires de pouvoir qualifier leurs prairies afin de les différencier des gazons et des friches. En nous appuyant sur les 60 espèces du guide, nous avons donc comparé la variation de la répartition des espèces typiques des gazons, des friches et des prairies en nous basant sur la fréquence d'apparition de chaque espèce au sein de dix quadrats du protocole. Nous avons ainsi remarqué que le pourcentage d'espèces prairiales reste stable dans le temps contrairement au pourcentage d'espèces typiques des gazons telles que la Pâquerette ou encore au pourcentage d'espèces propres aux friches telles que le Liseron des champs. Le pourcentage d'espèces typiques de gazons a tendance à diminuer dans les prairies avec les années tandis que le pourcentage d'espèces affiliées aux friches a, quant à lui, tendance à augmenter (fig. 5a, b, c). Cette inversion de la tendance pourrait s'expliquer, outre l'évolution naturelle des milieux prairiaux intermédiaire entre le gazon et la friche, par un changement des pratiques de gestion, comme par exemple celles tendant à diminuer la fréquence et perturbation du milieu.



photo : Myr Muratet

Gazon urbain

Fig. 5a
Espèces typiques des gazons

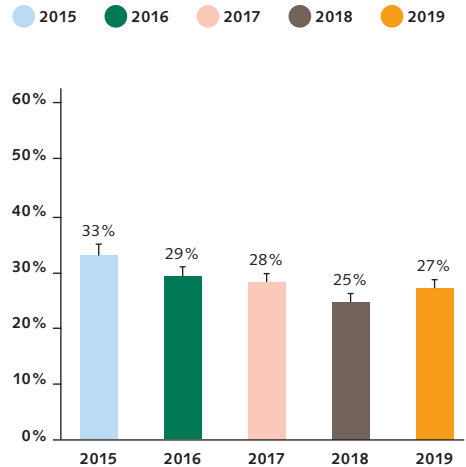




photo : Fiona Lehane

Prairie urbaine



photo : Myr Muratet

Friche urbaine

Fig. 5c
Espèces typiques des prairies

● 2015 ● 2016 ● 2017 ● 2018 ● 2019

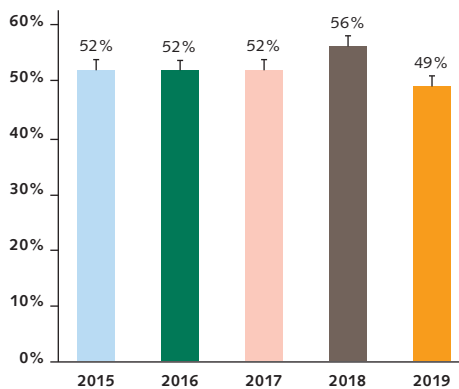
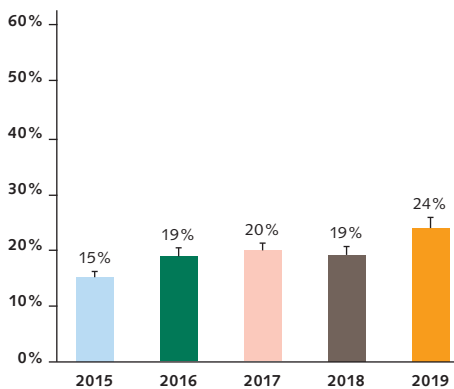


Fig. 5b
Espèces typiques des friches

● 2015 ● 2016 ● 2017 ● 2018 ● 2019



Suite à cette hypothèse, nous avons étudié l'évolution des pratiques de gestion et notamment du mode de gestion ainsi que de la fréquence de fauche. Depuis le bilan 2016, les pratiques de gestion ont continué d'évoluer. Cette année la fauche coupée est le mode de gestion le plus utilisé avec près de deux tiers des prairies concernées contre moins d'un quart précédemment. La fauche broyée, quant à elle, semble de plus en plus abandonnée pour d'autres modes de gestion. En effet, pour la première fois cette pratique concerne moins de 20% des prairies suivies alors que par le passé, cette part variait de plus de 40% à plus de 20% (fig. 6). La fréquence des pratiques de gestion diminue elle aussi. En 2019 seules 6% des prairies sont encore fauchées plus de deux fois alors qu'au cours des cinq années précédentes, cette proportion variait entre 8% et 23% (fig. 7).

Fig. 6
Évolution des modes de gestion depuis 2014

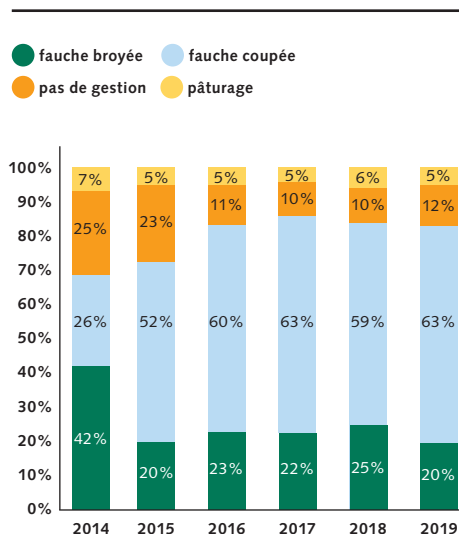
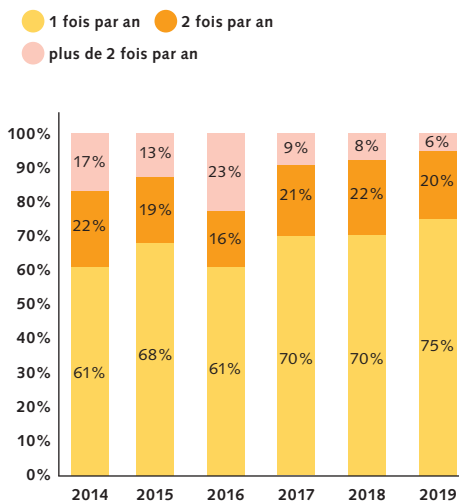


Fig. 7
Évolution de la fréquence de fauche depuis 2014



L'abandon des pratiques de gestion qui semblent avoir un effet perturbant sur les dynamiques végétales naturelles pourrait expliquer la tendance à la baisse des espèces caractéristiques des gazons qui nécessitent une gestion très fréquente ainsi que la tendance à la hausse des espèces caractéristiques des friches. Cette observation vient donc confirmer, s'il en était besoin, que les pratiques de gestion influenceraient la composition floristique des prairies urbaines.

4.

Les effets des pratiques de gestion sur la diversité floristique des prairies

Le mode de gestion a une influence sur la diversité des espèces, la proportion d'espèces prairiales, annuelles, nitrophiles ou encore entomophiles. La nitrophilie mesure l'accumulation d'engrais, de pollutions ou de déchets d'origines diverses.

L'entomophilie représente le pourcentage d'espèces dépendantes des insectes pour leur pollinisation (fig. 8).

Fig. 8
Effet du mode de gestion sur les indicateurs écologiques et de perturbation

- + : la pratique a un effet positif sur les indicateurs
- : la pratique a un effet négatif sur les indicateurs
+/- : il n'y a pas d'effet de la pratique sur les indicateurs

| Indicateurs | Pratique | Fauche broyée (n=118) | Fauche coupée (n=207) | Pas de gestion (n=76) | Pâturage (n=32) |
|---|----------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------|
| Richesse spécifique | | - | + | +/- | ++ |
| Part d'espèces typiques des prairies | | - | + | - | + |
| Part d'espèces entomophiles | | ++ | - | ++ | -- |
| Part d'espèces annuelles (reflet d'une perturbation mécanique) | | +/- | +/- | +/- | ++ |
| Part d'espèces nitrophiles (traduisant une perturbation chimique) | | + | - | - | + |

Le pâturage et la fauche coupée sont favorables à l'installation d'espèces diverses dans la prairie.

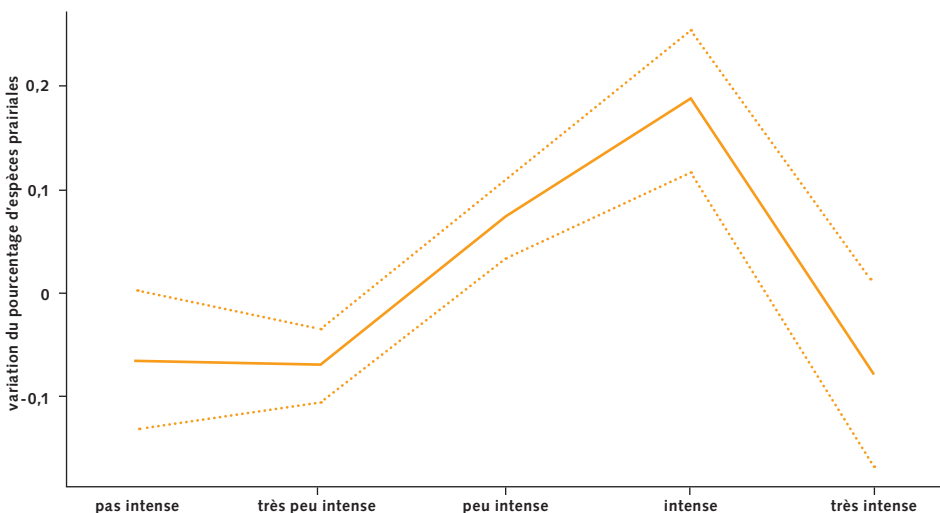
Le pâturage induit la création de patches de végétation variables en termes de hauteur et de composition ce qui favorise la diversité floristique (fig. 8).

La fauche coupée et le pâturage induisent une augmentation du pourcentage d'espèces prairiales (fig. 8). La fauche coupée est le mode de gestion le plus uniforme ce qui est favorable aux espèces prairiales sensibles à une moindre perturbation (gestion très peu intense voire peu

intense : fig. 9). Une gestion très peu intense voire peu intense va permettre l'installation d'espèces prairiales (fig. 9).

Le pâturage et la fauche coupée semblent donc être les deux modes de gestion les plus propices au développement d'espèces prairiales et à la diversité floristique. Toutefois, il est important de ne pas généraliser les pratiques de gestion. Chaque gestion doit être choisie judicieusement en fonction des besoins spécifiques à chacun des sites et pourra évoluer avec le temps.

Fig. 9
Impact de l'intensité de gestion sur le pourcentage d'espèces prairiales



Merci aux 97 structures participantes entre 2014 et 2019

Agence des Espaces Verts d'Île-de-France ; Agence régionale de la biodiversité en Île-de-France ; Arboretum de Paris ; ARP-Astrance ; Association Au Fil de l'Eau ; Association Espaces ; Association Moutontond ; Association Nord Nature Chico Mendes ; Atelier JA15SO div15 DEVE ; CBNBP ; Centre de Formation d'Apprentis d'Eschau ; Centre horticole Montreuil ; CFPPA de Marmilhat ; Cité des paysages ; Communauté d'agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonnes-Sénart ; Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise ; Communauté d'agglomération de Marne et Gondoire ; Communauté d'agglomération Les Lacs de l'Essonne ; Communauté d'agglomération Maubeuge-Val de Sambre ; Communauté d'agglomération Melun Val-de-Seine ; Communauté d'agglomération Paris - Vallée de la Marne ; Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise ; Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis ; Conseil départemental des Hauts-de-Seine ; Conseil départemental du Val-de-Marne ; CPIE Littoral Basque ; CPIE Seignanx Adour ; CTM Montreuil ; DEVE/SAB et DEVE/AEU ; Direction Biodiversité et Espaces verts ; Disneyland Paris ; Domaine départemental de la Roche-Jagu ; Ecole Du Breuil ; EPT Grand-Orly Seine Bièvre ; EPT Plaine Commune ; Ferme d'Ecancourt ; GPV ; Groupement des Mousquetaires-Parc de tréville ; ID Verte – Agence de Grenoble / Anancy ; Immobilière 3F ; Interface Formation ; JDS ; Lycée agricole de Cibeins ; Lycée d'Enseignement Agricole Privé le Buat ; Lycée Fénelon ; Lycée général et technologique Richelieu ; Métropole Bordeaux ; Métropole Grand Lyon ; Métropole Rouen Normandie ; Muséum national d'Histoire naturelle ; Parclub ; Plante & Cité ; RTE - France ; Soprasteria ; Syndicat de l'Orge Aval ; Union PNR de la Brie et des deux Morin ; Université Jean Monnet ; Université Paris Diderot - Station d'Ecologie Forestière ; Ville d'Arques ; Ville de Besançon ; Ville de Bordeaux ; Ville de Bourg-en-Bresse ; Ville de Brebières ; Ville de Caen ; Ville de Calais ; Ville de Cergy-Pontoise ; Ville de Cherbourg-en-Cotentin ; Ville de Choisy-le-Roi ; Ville de Colombes ; Ville de Courbevoie ; Ville de Davron ; Ville de Dijon ; Ville de Dunkerque ; Ville de Fontenay-sous-Bois ; Ville de Gennevilliers ; Ville de Lambres-lez-Douai ; Ville de Lens ; Ville de Lille ; Ville de Limay ; Ville de Lormont ; Ville de Lyon ; Ville de Metz ; Ville de Montreuil ; Ville de Nanterre ; Ville de Paris ; Ville de Perreux sur Marne ; Ville de Plérin ; Ville de Rennes ; Ville de Rouen ; Ville de Saint-Georges-de-Montaigu ; Ville de Saint-Germain-en-Laye ; Ville de Vauréal ; Ville de Versailles ; Ville de Vichy ; Ville de Vitry-sur-Seine ; Ville d'Osny.

Merci aux 519 observateurs ayant participé entre 2014 et 2019

A. ANDRE ; Abdelkader NASRY ; ADJENEFF ; Agnès LE ROI ; Agnieska GRAVOWSKA ; Ahmed SOULE ; Alain DESCHAMPS ; Alain GOETGELMANN ; Alain RATORRE ; Alexandra POTIER ; Alexandre FOULON ; Alexandre GRACIA ; Alexandre LEONARD ; Alexis MAHIAS ; Alizée FINOT ; Allan JOLY ; Amandine ; Amandine DENOUE ; Amir HENRI ; Anaïs AIT AISSA ; Andgelo MOMBERT ; André CATOUILLEARD ; Angelina RAMAIN ; Anna CAVANA ; Anne-Laure GOURMAND ; Anne-Sophie HALBAUT ; Anthony ; Anthony GUILLEMAND ; Anthony MESLE-CAROLE ; Ariane ; Arlette FROMENT ; Arnaud ; Arnaud DUPLAT ; Arthur ; Arthur PICOT ; Audrey BLONDEL ; Audrey MURATET ; August FREBAULT ; Aurélie BAHEUX ; Aurélien PHILIPPE ; Aurore BONNOT ; Aurore MICAND ; Axel HOUTTEMAN ; AYMERICH ; B. DOS SANTOS ; BARRAU ; Bastien LABROSSE ; Batiste PORTELLI ; Benjamin ; Benjamin BAUER ; Benjamin BOISGARD ; Benjamin CABAYE ; Benjamin DEMURE ; Benoît ; Benoît LAGIER ; Benoît SOIME ; Benoît SOL ; Benoît WITTMANN ; Bernard AUBIN ; Bernard BASILE ; Bernard CROMBEZ ; Bernard FOUCAUT ; BIOTTEAU ; BJ ; BOGOSSIAN ; Boris JARRY ; Boris PISSIE ; Braham ; BRAND ; Brigitte FOURNIER OZEL ; Bruno BOSCHI ; Bruno DELTOMBE ; Bruno DUMORA ; Bruno HAYON ; Bruno PENIN ; BTS GPN Pommerit ; CABLAN ; Camille PINEAU ; Camille REVERCHON ; Candice DABET ; Carole RAINCARD ; Cécile HIGNARD ; Cécile PEUGNET ; Cécile ROCHER ; Cédric MOREAU ; Cédric NOGUES ; Célia JACOB ; CHANTOME ; CHARAF ; CHARDEBAS ; Charles-Antoine SOUCANYE DE LANDEVOISIN ; Charley COLLET ; CHARMEUX ; Christine CAILLIERE ; Christine CORAIL ; Christine MASCELET ; Christophe DASSONVILLE ; Christophe ETCHEMENDY ; Christophe GUIRAMAND ; Christophe HERITIER ; Christophe MALLERET ; Christophe MOULIN ; Christophe PALANY ; Christophe SAINT-POIS ; Christophe STEVANCE ; Claire ; Claude MINIERE ; Clément Ray-Mahaut ; Clémentine CAHARD ; Clémentine HAYAUX ; Cloé LAURENT ; COHEN ; Coline MEYNIER ; Conan Yves ; Corentin GUICHARD ; COURTY Sylvain ; CRISTEA ; Cyril BIGEY ; Cyril HOUDUSSE ; Cyril PIERRET ; Cyril REQUENA ; Cyrille BOISSET ; Damien SEVELINGE ; Damien VERWAERDE ; Daniel CASSAN ; Daniel PHILIPPON ; David ; David AVEZ ; David SANTI ; DEBEE ; Déborah TIGUERCHA ; Delphine JOUX ; Delphine SALMON ; Denis LAMBERT ; Denis LORSSERY ; Diane LEJEUNE ; Didier BELLET ; Didier PETIT ; Dimitri POIRIER ; Dominique DERLOT ; Dominique SAUVAGE ; Doris DERUEL ; DUCHESNE ; DUPUET ; Edith ROULLOT ; Edwige ; Elèves Lycée Fénelon 2nd EA ; Eli GOZLAN ; Elise VUILLEMENOT ; Elodie FASSY ; Elodie POYET ; Emile DELACROIX ; Emilie AYACHE ; Emilie PERIE ; Emmanuel GASPARD ; Emmanuel SENIGOUT ; Emmanuelle LACROIX ; EN ; Equipe du Parc du Plateau ; Equipe Parilly ; Eric BARTHELET ; Eric BEAUCHEF ; Eric BOGLAENKO ; Eric BONNETON ; Eric DEMERGER ; Eric ROFFI ; Erwann LOZACHMEUR ; Esther SOULET ; Etienne

LEGAY ; Etienne MARIE ; Evelyne HUET ; Fabien ; Fabien ; Fabien PICARD ; Fabrice STIMAC ; Fernando NUNES ; Florence CADEAU ; Florence MUSLEWIKI ; Florence THÉRÈSE ; Florent BOUTONNET ; Florian DEBAIZE ; Floriane LANDRY ; Formation Florilèges ; Franck ; Franck GRANGETTE ; François AUBRY ; François BERNARD ; Frank ; Frédéric ; Frédéric JARRY ; Frédéric PIGOT ; Frédéric YVON ; G. ROGER ; Gaëlle AUBERT ; Gaëlle HENAFF ; Gaëlle KANIA ; Gaëlle OGER ; GAMARD ; GADRAT ; GAREL ; Garry ; Gauthier MALHERBE ; Gennevilliers - Equipe Est ; Gennevilliers - Equipe Nord ; Gennevilliers - Equipe Ouest ; Gennevilliers - Equipe Sud ; Gérald MORIZE ; GERLL ; Gilbert DANO ; Gillen JAURY ; Gilles ; Gilles CERISAY ; Gilles CARCASSES ; Gilles FOURNIER ; Gilles Simon DE KERGUINIC ; Glenn ; Godard ; Goriot ; GORMOTTE ; Guénola D'AUBER ; Guénola DUJARDIN ; GUIDET ; Guillaume BROUARD ; Guillaume COFFIN ; Guillaume DOUAULT ; Guillaume DUAAULT ; Guillaume DUFFNER ; Guillaume PORTERO ; Guillaume RAVISSOT ; GUILLOIN ; Gulten UCAR ; Halina LANG ; Henni CHARAFDIN ; Hervé ; Hervé DESDOUETS ; HODEMON ; HOMBLIN ; Honorine ROCHE ; Hsiu Lan FOURTINON ; Hugues LEGRIS ; HUMBLIN ; Isabelle BOGNER ; Isabelle CLEMENT ; ITENNI ; Jacques DAUCHELLE ; JAILLET ; Jean ACHERE ; Jean BENOÎT ; Jean Robert COMA ; Jean SCHLEIFFER ; Jean-Baptiste ANGELI ; Jean-Baptiste VACHETTE ; Jean-Charles AGASSEAU ; Jean-Christophe HAMON ; Jean-Damien ; Jean-François SALMON ; Jean-Marc ; Jean-Marie ; JEANNIARD ; Jean-Paul FLINOIS ; Jean-Paul FRAUDET ; Jean-Philippe BUNDINO ; Jean-Philippe LAUP ; Jean-Philippe RIZZI ; Jean-Pierre ENJALBERT ; Jean-René LEVEQUE ; Jean-Yves BAREGE ; Jean-Yves MOREAU ; Jérémy JUITARD ; Jérôme ; Jérôme AUBRY ; Jérôme FOGLIERINI ; Jérôme HOUVET ; JF ; Jocelyne RATIER ; Joël BOULANGER ; Joël MOLLET ; Joël SCHER ; Johann LALLEMAND ; J-René LEVEQUE ; Julia SIRIEX ; Julie BAGUE ; Julie BOGUET ; Julie DRUON ; Julie SANNIER ; Julien BAUDRAN ; Julien BLONDEAU ; Julien FAIVRE DUPAIGRE ; Julien MOGUET ; Julien VALENTIN ; Julien WYMANN ; Juliette BODEZ ; Justin DAGOT ; Justine RIGAULT ; Karim BOUREGBA ; Karine LE BIHAN ; Katia PAUL ; Kevin ; Kevin BLANCHON ; Kévin OTONDO ; Kévin PLANE ; Kevin TONNERRE ; Laëtitia STEFANT ; LAIGNEAU ; Laura ALBARIC ; Laura MATHIEU ; Laura SERALINI ; Laurent ; Laurent BENOIST ; Laurent COUR ; Laurent MARTINEZ ; Laurent THIBEDORE ; LD ; LENOUE ; Léonard LEMAIRE ; LEPINE ; Leslie LE MOAL ; Lise CLOAREC ; Loïc GALLAIS ; Loriane MAMELI ; Luc BOURDON ; Lucas ; Lucas HERNANDEZ ; Lucas THIERRY ; Lucette MOHR ; Lucile GUEZOU ; Lydia FREYTAG ; M. EL COSANTINI ; Madina ABAZOV ; Magalie JOUSSELIN ; Manuel LLEDO ; Marc ; Margaux DUPRE ; Marie CHEVALIER ; Marie DROUARD ; Marie THIBAUT ; Marie-Françoise DESCHODT ; Marie-Line LAVAUR ; Marie-Lou LERECC ; Marion CAIZERGUES ; Marion POIRET ; Mathieu ; Mathieu MOREL ; Mathilde BARBOSA ; Matthieu BECUWE ; Maud ; Maxime DELIEGE ; Maxime GUERIN ; Membres de la SNAA ;

Michaël DUCLOS ; Michael GELEIN ; Michael JOBERT ; Michael LALMAHOMED ; MICHEL ; Michel ARAKINO ; Michel BONNARD ; Michel NEFF ; Mickaël GELEIN ; Mickaël LALMAHOMED ; Miloud MEHADJI ; MINASSOT ; Morgane DUMAS ; MOURET ; Muhadri SKENDER ; N. GONON ; N. PARRAIN ; Nathalie LACHIZE ; Nathalie MERIGOU ; Nathalie POIRET ; Nelly BEJJANI ; Nicolas BUTTAZZONI ; Nicolas CHARVET ; Nicolas LE LAN ; Nicolas LEGENDRE ; Nicolas PASQUET ; Nicolas SICAUD ; Nicolas SICURELLAS ; Noel PERROUAULT ; Noémie PASSOT ; Olivier ADALBERON ; Olivier BOUVIALA ; Olivier COUSSON ; Olivier FAIVRE PIERRET ; Olivier PACHOT ; Orane CROUX ; PAIN ; PARENT ; Pascal HEUZE ; Pascal PAGE ; Pascal PERDEREAU ; Patrice ; Patrick CHABOT ; Patrick GOUILART ; Patrick SAVARY ; Pauline POUJIN ; Paul-Robert TAKACS ; PDD ; Peppino GULLI ; PES ; PH ; Philippe ; Philippe LELANNE ; Philippe NAIMÉ ; Philippe RIOU ; Philippe SERENT ; Philippe VINCENT ; Philippe VINCENT ; PIERCOTTI ; Pierre COURVILLE ; Pierre-Arnaud PRIEUR ; Pierre-Emmanuel SCHMIT ; Pierre-Luc VACHER ; PP ; Quentin DEBIZE ; Quentin DIAZ ; Ramdane MALOUM ; Ray ; Régis ROFFI ; Remi ; Rémi EME ; René CERF ; REVERSAT ; Richard COULON ; Richard DAULT ; Richard MU ; RIVAILLON ; Robin CESARINI ; Romain ; Romain CHERIFI ; Romain ENTE ; Romain GUICHARD ; Romain PINGUET ; Ronan ; Rosa MATEUS ; ROUSSEAU ; ROUSSEAU ; S. MAMERI ; Sabrina BERNARD ; Samba DIAW ; Samuel LOISON ; Sandrine BOUMIER ; Sandrine NELET ; Sarah LAVAUX ; SCALI ; Sébastien ; Sébastien DEFANCHI ; Sébastien DERLY ; Sébastien FOUCHER DEMILLY ; Sébastien GASSER ; Sébastien LAURENT ; Sébastien LE MEUR ; Sébastien LEPINOIS ; Sébastien MILLET ; Serge LIDOVE ; SH ; Simon BONILLO ; Simon RAVAUT ; Sofyane MESSAR ; Solenne LE DU ; Sophie DUPUIS ; Sophie LEFEVRE ; SOTORRA ; Stagiaires CD93 ; Stéphane COURTY ; Stéphane FRIANT ; Stéphane GALLOIS ; Stéphane HENRY ; Stéphane SYLVAIN ; Stéphanie HERBE ; Steven MARTINET ; Suzanne NEYRA ; Sybille JEHENNE ; Sylvain COURTY ; Sylvain FAIVRE DUPAIGRE ; Sylvain PINAULT ; Sylvie BRAY ; Sylvie HENOT ; Terence GROSSE ; TEYSSÉDOU ; THEBAULT ; Théo COLOMBO ; Théophile MATHIAS ; Thibault DURET ; Thierry COURBIER ; Thierry DODARD ; Thierry HAON ; Thierry NOHARET ; Thierry SABATIER ; Thierry SORNETTE ; THOMACHOT ; Thomas ; Thomas LUTZ ; Thomas PAVOT ; Thomas SCHIFFLER ; Thomas SIMONET ; Tiago GOMES ; Tizoc LOPEZ GUZMAN ; TROUSSARD ; TROUSSEL ; Valentin JULIEN ; Valentin LEPRINCE ; Valérie BRIDOUX ; Victor ; Vincent DESMAS ; Vincent FERLICOT ; VINCENT LUDWIG ZACHARY ; Vincent MOUREY ; Vincent MUGNIER ; Vincent NOWICKY ; VINSON ; Virginie LEROY ; WAMBRE ; William CHAUDESIAIGUES ; Yacine ABDOUNI ; Yahia GUESMIA ; Yahn ; Yoann ARNAUD ; Yoann ARNOUD ; Yohann CLOCHETTE ; Yves CONAN.

Cofondateurs :



Décembre 2019

www.florileges.info

